

AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE INTERGÉNÉRATIONNEL

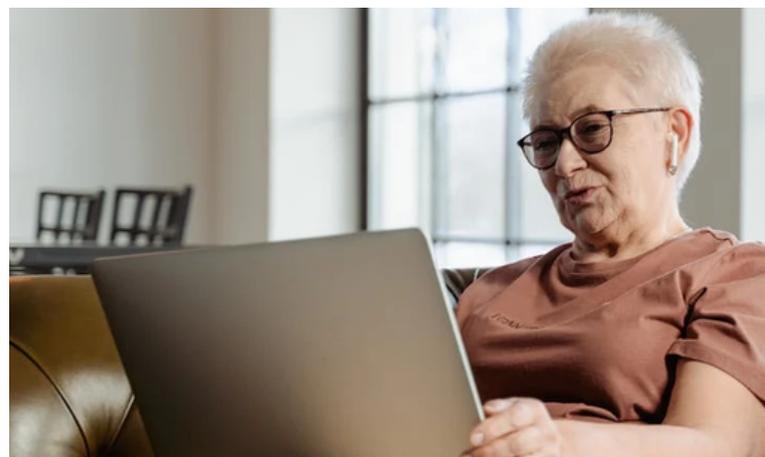


Au cœur du projet Digital Generations se trouve le concept d'apprentissage intergénérationnel et l'idée que les jeunes adultes sont légitimes pour enseigner l'utilisation des outils numériques mais aussi pour apprendre aux personnes plus âgées à les utiliser. Nous avons expliqué dans un article publié en avril 2022 pourquoi la légitimité des jeunes générations dans l'utilisation des outils numériques est établie. Mais cet apprentissage intergénérationnel, en tant que relation humaine, apporte des bénéfices réciproques aux deux générations, au-delà de l'aspect technique.



Tout d'abord, des études montrent que les jeunes qui sont régulièrement en contact avec des personnes âgées ont une meilleure estime d'eux-mêmes, une plus grande confiance en eux et une plus grande stabilité émotionnelle. Aider et échanger avec une personne âgée permet de développer une forme de "sentiment d'utilité". En interagissant avec les seniors, les jeunes peuvent également découvrir le parcours de ces personnes, se faire une idée plus précise de l'ensemble de leur vie et établir de meilleurs liens avec ce qu'ils apprennent aujourd'hui et ce qu'ils pourront faire à l'avenir.

Pour les personnes âgées, il permet de rester en contact avec la société, de partager leurs expériences, leurs connaissances et leurs récits de vie. La lutte contre l'isolement social présente des avantages avérés en termes de prévention des problèmes de santé et de maintien de certaines capacités cognitives telles que la mémoire. La participation à ce type d'activités permet aux personnes âgées de rester en bonne santé physique et mentale.



Ces quelques lignes montrent que si l'apprentissage intergénérationnel dans le contexte numérique est l'une des meilleures opportunités d'apprentissage dans ce domaine, l'apprentissage intergénérationnel apporte également une relation réciproque bénéfique aux deux parties impliquées dans le processus.



Defoin



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues responsables.